

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 42 (1904)
Heft: 41

Artikel: Chant du pressoir
Autor: Oyex / Delafontaine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-201541>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Le meige du Comte Rouge.

Il a été beaucoup question d'Amédée VI de Savoie, — le Comte Vert — à l'occasion du *Festival vaudois*, où M. Max de Meuron le réincarnait avec une si belle prestance. On connaît moins Amédée VII, son fils, surnommé le Comte Rouge, à cause de la couleur qu'il affectionnait dans ses habits, ses livrées et les tentures de ses appartements. Les lignes qui suivent, traduites d'un ouvrage de l'historien Cibrario, nous renseignent sur ce personnage, en même temps qu'elles fournissent de curieuses données sur les pratiques médicales au XIV^{me} siècle.

Amédée VII naquit en 1360. Il épousa, en 1377, Bonne, fille du duc de Berry, dont il n'eut qu'un fils appelé aussi Amédée. La chevalerie était alors dans toute sa gloire, et entre les seigneurs de ce temps, le Comte Rouge était l'un des plus braves ; dans plusieurs batailles il avait fait preuve de grand courage, et jamais dans les tournois ou autres jeux on n'avait vu chevalier plus galant ni plus gentil.

Vers le milieu de juin 1391, passant par le Petit-Saint-Bernard, il tomba de cheval à Ivrye et se fit une blessure telle que, retournant en Savoie par le même chemin, au mois d'août, il avait une épaule encore fort endolorie. A Moutiers, en Tarentaise, on lui présenta, pour son malheur, Jean de Granville, revenu de Barbarie, où il avait suivi le duc de Bourbon. Cet homme s'annonça comme un grand docteur en médecine ; et bien qu'il fût mal équipé et tout à fait inconnu à la cour de Savoie, il sut si bien dire et faire que le comte l'écouta volontiers. Granville, voyant Amédée VII un peu pâle et la tête dégarnie de cheveux, le persuada de se laisser médicamenter par lui, promettant de faire pousser ses cheveux et de changer cette pâleur en couleurs de force et de santé. Séduit par ces paroles, le comte congédia ses deux médecins, maître Omobono et maître Luchino Pascalis, et se remit complètement aux mains du sieur de Granville. Il l'emmena à Ripaille sur le lac Léman. Bonne de Bourbon, sa mère, avait fait bâtir là une maison de plaisance.

Granville employa d'abord des remèdes, sinon efficaces, du moins agréables au goût. Mais comme ils ne produisaient pas l'effet qu'il avait promis, il choisit les substances les plus actives du règne végétal et les administra au malheureux comte, soit extérieurement, soit intérieurement. Il lui fit raser les cheveux, et lui tenant la tête tournée vers le feu, il la lui lavait d'une espèce de savon, fait de myrrhe bouillie dans une lessive de lierre et de jaune d'œuf ; puis il imprégnait encore la tête et le cou d'une teinture de vin et d'assa fetida, frottant avec tant de force que la peau saignait et qu'il semblait, disait le prince, qu'elle se détachât du crâne. Puis il mettait un emplâtre extrêmement chaud, composé de miel et d'assa fetida, de poudre de bétouine et d'autres substances.

Intérieurement, il employa un électuaire composé de graine d'ache, de fenouil, de ga-

langa, d'origan, de coriandre, de poivre, de girofle, de cannelle et de plusieurs ingrédients excitants. Granville s'imaginait, avec de tels moyens curatifs, pouvoir changer la constitution débile du prince en une constitution robuste, conserver et faire pousser ses cheveux.

Bien que ce terrible emplâtre et ce breuvage hâtassent peut-être la ruine de la santé du comte, il n'y avait cependant rien là qui mit sa vie directement en danger. Ce qu'il y eut certainement de meurtrier fut un onguent d'huile dans lequel Granville fit bouillir une once d'ellébore, une demi-once d'euphorbe et une demi-once de vert-de-gris, et avec lequel il lui oignit diverses parties du corps. Ces substances ne tardèrent pas à manifester leur vertu malfaisante.

Le soir du samedi 28 octobre, le comte, en revenant de la chasse, avait les mâchoires tellement serrées, la langue enflée et pleine de vésicules, et le cou endolori. Il supporta son mal, quelque grave qu'il fût, encore quelques jours. Le mercredi suivant, il se mit au lit. Son ventre enfla de telle façon que Luchius de Saluces et ses autres pages et écuyers le contenaient de leurs mains de peur qu'il ne crevât. Les douleurs atroces qu'il souffrait firent comprendre au comte, mais trop tard, de quelle mort il allait mourir ; aussi, le vendredi, quand Granville parut devant lui, tenant à la main une corne de licorne, à laquelle les anciens attribuaient une vertu merveilleuse contre les poisons, il le chassa de sa présence et lui défendit d'y jamais reparaitre.

L'idée qu'il avait été empoisonné s'étant emparée de son esprit, il ordonna au sire de Cossonay, à Othon de Grandson et à quelques autres de son conseil de faire saisir Granville et de le mettre à la torture pour lui arracher la vérité. Mais, en cela, ses conseillers ne lui obéirent point. Il paraissait à Grandson et à Cossonay que le médecin n'était pas coupable.

Le Comte Rouge expira le jour de la Toussaint. Quand il fut mort, Pierre de Loës et Guy de Villette, ses pages, coururent chez Granville dans l'intention de lui faire un mauvais parti. De Loës, mettant une main sur sa dague et saisissant Granville de l'autre, lui dit : « Ah ! traître, tu as tué le comte ! » L'autre répondit : « Par Dieu, ne me tuez pas, car je veux me mettre à la disposition des comtesse et du seigneur. » Dans ce moment survinrent le sire de Cossonay et le valet d'Othon de Grandson, qui le délivrèrent de leurs mains, disant que le conseil savait qu'il n'était pas coupable de la mort du comte, et qu'il pouvait rester, sans crainte d'outrage, ou s'en aller, s'il le préférait, bien pourvu d'argent et bien escorté. Granville prit ce dernier parti. Le samedi, avec une épée à garde d'or sous le bras, il s'embarqua près de Thonon et se retira au Pays de Vaud, dans les terres d'Othon de Grandson.

Le corps du comte présentait plusieurs indices de poisons. Tout le dos était marqué de taches noires. Aussi les paroles qui avaient échappé au moribond prirent aux yeux du pu-

blic une grande importance et les accusations qui volaient de bouche en bouche atteignirent, non sans quelque raison, même les personnes les plus élevées en dignité.

Contrainte par ces rumeurs et par les instances des nobles et des bourgeois, la comtesse Bonne de Bourbon, mère du défunt et tutrice d'Amédée VIII, ordonna une enquête le 1^{er} septembre 1392 seulement. Maître Omobono et maître Luchino Pascalis, chargés d'examiner les ordonnances de Granville pour savoir si le Comte Rouge était mort de poison, conclurent d'un commun accord : que ces médicaments trop violents avaient pu donner la mort, mais que Granville pensait pouvoir ainsi faire croire les cheveux du comte et qu'il paraissait coupable d'ignorance plutôt que d'autre chose.

Chant du pressoir.

Pressons ces grappes succulentes
Aussi belles qu'en Chanaan ;
Vignerons, remplissez vos brantes,
Sur les collines du Léman.

Autour du pressoir,
Aux heures du soir
Venez, vendangeuses !
Et nous donnerons
En bons vigneron
Des baisers bien longs
A nos amoureuses.

Amis, l'automne est généreuse ;
Le mûlt est doux comme le miel.
Buvois à la patrie heureuse
Où nous pouvons nous eroire au ciel !
Autour du pressoir, etc.

Dans peu les caves seront pleines ;
Hardi ! sans retard travaillons ;
Le vin vieux réchauffe nos veines,
Et puis tantôt nous redirons :
Autour du pressoir, etc.

OYEX-DELAFONTAINE.

Fiez-vous aux apparences !

« Oh ! ces chroniqueurs, quels bavards ! Tout leur est sujet d'article ! » nous disait l'autre jour une dame, en nous faisant voir le fragment suivant qu'elle venait de couper dans un journal français.

Une fois en nos mains, le petit papier y resta, malgré les protestations de la dame. C'est à l'intention de nos lectrices que nous nous sommes permis cet innocent larcin.

» Dieu sait, s'écrie le chroniqueur en cause, si la toilette de nos belles élégantes est devenue une affaire compliquée !

» C'est-à-dire que, pour ma part, je ne crois plus à rien et lorsqu'on signale à mon admiration une femme très bien faite, mon scepticisme à cet égard m'oblige à rester froid.

» J'ai connu jadis une noble et honnête dame qui, me traitant en vieil ami de la maison, avait certaines attentions pour les étrangers qu'elle supprimait pour moi. Pour tout le monde elle était grasse et faite au tour, et pour moi elle osait être maigre à faire concurrence à Sarah Bernhardt. Le matin, à déjeuner, elle appa-